

Tél. 05.46.37.01.35
Fax : 05.46.37.15.00
accueil@verines.fr

**TELETRANSMIS AU CONTROLE DE
LEGALITE**

Sous le N° 017 – 211704663 – 2017
DELIB_ – DE

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : / /

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice: 16
Conseillers présents : 13
Conseillers ayant pris part au vote : 14
Date de convocation : 09 décembre 2019

Le 17 décembre deux mille dix-neuf à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Line LAFOUGERE, Maire.

PRESENTS : Mme LAFOUGERE - M. BOUSSIRON - M. PENAUD - Mme RATIER - M. ROCHEL – Mme KREUTZER - Mme BERNET - Mme MEODE – M. TALLEUX - C. RALLET - M. VERDON - M. BRISOU - M. LE FLOCH

ABSENTS EXCUSES : M. CRENN (procuration P. Boussiron) - Mme LUGOL - Mme CARNEIRO

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Gilbert ROCHEL

LOCATION DE LA SALLE DES FETES : TARIFS AU 1^{ER} JANVIER 2020

Considérant que les tarifs de la salle des fêtes sont fixés selon les deux périodes distinctes suivantes:

- du 15 octobre au 30 avril: Tarifs d'hiver
- du 1er mai au 14 octobre: Tarifs d'été

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

- **fixe**, à compter du 1er janvier 2020, les tarifs suivants:

	TARIFS D'HIVER	TARIFS D'ETE
USAGERS DE LA COMMUNE		
Location une journée	220	150
Location deux journées consécutives	340	220
Vin d'honneur	100	65
Associations communales	GRATUIT	
USAGERS HORS COMMUNE		
Location une journée	390	300
Location deux journées consécutives	530	380
Vin d'honneur	140	100
Chèque de caution dégradations	400	
Chèque de caution nettoyage	100	
Chèque de caution nettoyage associations communales	100	

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,